

COURSES SUR PISTE



RÈGLEMENT PARTICULIER



N° d'épreuve FFM	534	Organisateur
Moto-Club	dynamic moto club lamothals	
N° d'affiliation	2097	
Date	15/05/2015 au 17/05/2015	
Lieu	Lamothe-Landerron	
Organisateur technique	Goret Patrick	
Adresse	La Garenne 33190 Lamothe-Landerron	
E-mail	dynamic.motoclub@gmail.com	
Téléphone	06.77.36.71.76	

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	EEn cour de nomination LAMARQUE MARY	Licence :
Directeur de course adjoint	BARES JEAN-NOEL	Licence :
Délégué FFM	SAMBARREY ROBERT	Licence :
Arbitre	DARRIET CHRISTOPHE	Licence :
Juge de départ	LAMARQUE PHILIPPE	Licence :
Commissaire technique responsable	CHAMERON PATRICE	Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

★ Championnat de France

- Championnat de France Grass-Track
 - Open Side-car 250cc 85-129cc Kids
- Championnat de France de Short Track
 - Solo
- Championnat de France de Speedway
 - 500cc 250cc
- Championnat de France à l'Ancienne
 - 500cc 250cc

★ Championnat du Monde

- Championnat du Monde de Long-Track
 - Finale Qualif Challenge
- Championnat du Monde de Speedway
 - Speedway Speedway -21ans

★ Courses hors Championnat

- Grass-Track..... Inter sur invitation
- Européen sur invitation
- Short-Track..... Solo
- Speedway..... Inter sur invitation

★ Championnat d'Europe

- Championnat d'Europe de Grass-Track
- Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc
- Championnat d'Europe de Side-Car
- Championnat d'Europe de Speedway
 - Speedway Speedway - 21 ans

★ Coupe du Monde

- Coupe du Monde de Long-Track 250
- Coupe du Monde de Speedway 250

★ Trophée d'Or FIM

- 125cc

Engagement :

Site Internet ----- www.engage-sports.com

Contact ----- Gwenaëlle Amaro

Téléphone----- 01 49 23 85 64

Adresse----- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris

e-mail ----- gamaro@ffmoto.com



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Docteur Gillet et Domec

Nombre de secouristes 8

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche Marmande 47200

Temps de trajet (en min) 10 minutes

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site La Garenne

Adresse 33190 Lamothe-Landerron

GPS - Latitude (Nord) 445538118

GPS - Longitude (Est) 0.06.381980000003296

Caractéristiques :

Longueur du circuit 350 mètres

Largeur minimum de la piste 12 mètres

Nombre de OCP* 5

*Officiels Commissaires de Piste

Rappel :
l'attestation
d'assurance, les
horaires
prévisionnels, le
plan d'accès et le
plan du site doivent
être annexés au
règlement

Visa du Moto-Club

Date : 25/03/2015

SPEEDWAY
DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS
« La Garenne »
33190 LAMOTHE-LANDERRON - FRANCE
Tél/Fax : + 00 33 (0)5 56 61 72 94
Port. : + 00 33 (0)5 77 35 71 76
Email : dynamic.motoclub@gmail.com

Visa de la Ligue

Date : 30 mars 2015



Sous réserve de fourniture
de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date : 20/04/15
Numéro : 15/0655



HORAIRES PRÉVISIONNELS



N° d'épreuve FFM..... 534
Moto-Club..... dynamic moto club lamotheais
N° d'affiliation..... 2097
Date..... 15/05/2015 au 17/05/2015
Lieu..... Lamothe-Landerron
Organisateur technique... Goret Patrick
Adresse..... La Garenne 33190 Lamothe-Landerron
E-mail..... dynamic.motoclub@gmail.com
Téléphone..... 06.77.36.71.76

Organisateur

Date 16/05/2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
14H	15H	Essai championnat France 250 cc et 500 cc solar	250cc et 500cc	1H
15H30	17H30	Courses championnats de France 250 cc et 500 cc solar	250cc et 500cc	2H
17H45	18H	Remise de prix	250cc et 500cc	0H45



RÈGLEMENT PARTICULIER